

Procès-verbal Réunion du Conseil Municipal en date du 13 mars 2018


Séance n° 2018_03



Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Christoly de Blaye s'est réuni le treize mars deux mille dix-huit, à vingt heure, en séance ordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Organisation des temps scolaires



Présents : (18) Mme Murielle PICQ (Maire), M. Daniel DEBET (1^{er} Adjoint), Mme Stéphanie BAUDE (2^{ème} Adjoint), M. Bernard GRIMEE (3^{ème} Adjoint), Mme Michelle BILLIER (4^{ème} Adjoint), Mmes Odette ANCELOT, Marie-Claude BELLUE, Valérie BERLEMONT, Valérie CHAMBOUNAUD, Irène FIORAZZO, Géraldine VIRUMBRALES, MM. Thomas BERLINGER, François BERNY, Bruno CADUSSEAU, Eric GOUDONNET, Bruno LESCENE, David RAYMOND, Francis VITRAS.

Absents excusés : (1) : M. Emmanuel MOULIN (ayant donné pouvoir à M. David RAYMOND)

Mme Géraldine VIRUMBRALES est désignée Secrétaire de séance

Le compte-rendu de la dernière séance du 27 février 2018 a été transmis par mail à chaque conseiller le 06 mars 2018. Madame le Maire demande aux membres présents s'il y a lieu de relever des observations sur celui-ci.

Le compte rendu, soumis au vote, est approuvé par l'ensemble des élus.



Information des décisions prises en application de l'article L. 2122.22

Du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122- du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délégation accordée à Madame le Maire par délibération du Conseil Municipal N° 20140401 en date du 11 avril 2014

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de cette délégation

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Numéro de décision	Date	Objet
ARRETES		
2018-009	26/02/2018	Arrêté de voirie p° branchement eau et assainissement au LD Rabut
2018-010	05/03/2018	Arrêté réglementant la circulation le 25/03/2018 pour le passage d'une course cycliste
2018-011	06/03/2018	Arrêté réglementant la circulation pendant le dépôt d'une benne LD Cottraud
2018-012	06/03/2018	Arrêté réglementant la circulation des piétons durant les travaux sur la toiture d'un immeuble rue de la poste
DECISIONS		
	26/02/2018	Signature d'un devis de la société Languedoc Chimie pour la fourniture de désherbant non chimique (813.72€)
	28/02/2018	Signature d'un devis de la société Transhorizon pour un transport scolaire à Cenon (83.50€)
	28/02/2018	Signature d'un devis de la société Gilles pour la restauration des pierres de gonds de la porte arrière de l'accueil Mairie (457.20€)
	01/03/2018	Signature d'un devis de la société Pépinières Charentaises pour la fourniture d'arbres (610.50€)
	06/03/2018	Signature d'un devis de la société KGMAT pour la fourniture de potelets et étriers de protection (1 156.80€)
	09/03/2018	Signature de deux devis de la société Transhorizon pour deux sorties scolaires aux archives départementales et au collège de St Yzan de Soudiac (299.00€)



Délibération n° 20181303-01 – Organisation des rythmes scolaires – Rentrée de septembre 2018. Définition des horaires.

Vu le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques.

Considérant que ce même décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours,

Considérant le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la commune de St Christoly de Blaye, compétente en matière d'enfance et petite enfance ;

Vu l'avis de la commission des écoles en date du 07 mars 2018,

Vu l'avis du Conseil d'école du 13 mars 2018,

Pour l'école primaire publique Nelson Mandela, les horaires proposés pour la rentrée de septembre 2018 sont les suivants :

Site classes élémentaires : 8h30/12h – 13h30/16h

Site classes maternelles : 8h40/12h – 13h30/16h10

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

Approuve, à compter de la rentrée de septembre 2018, les horaires suivants (sous réserve de modification) :

Site classes élémentaires : 8h30/12h – 13h30/16h

Site classes maternelles : 8h40/12h – 13h30/16h10

VOTE : Pour : 12 Contre : 2 (MM. RAYMOND, MOULIN) Abstention : 5 (Mmes ANCELOT,
BAUDE, BERLEMONT,
CHAMBOUNAUD,
VIRUMBRALES)

La séance est levée à 20h15



Signatures des Elus Membres du Conseil Municipal

Séance 2018_03 du 13 mars 2018

<u>NOM Prénom et Qualité</u>	<u>Signature</u>
Mme PICQ Murielle, Maire	
M. DEBET Daniel, Premier Adjoint	
Mme BAUDE Stéphanie, Second Adjoint	
M. GRIMEE Bernard, Troisième Adjoint	
Mme BILLIER Michèle, Quatrième Adjoint	
Mme ANCELOT Odette, Conseillère Municipale	
Mme BELLUE Marie-Claude, Conseillère Municipale	
Mme BERLEMONT Valérie, Conseillère Municipale	
M. BERLINGER Thomas, Conseiller Municipal	
M. BERNY François, Conseiller Municipal	
M. CADUSSEAU Bruno, Conseiller Municipal	

Mme CHAMBOUNAUD Valérie, Conseillère Municipale	
Mme FIORAZZO Irène, Conseillère Municipale	
M. GOUDONNET Eric, Conseiller Municipal	
M. LESCENE Bruno, Conseiller Municipal	
M. MOULIN Emmanuel, Conseiller Municipal	<i>Pouvoir donné à David RAYMOND</i>
M. RAYMOND David, Conseiller Municipal	
M. VITRAS Francis, Conseiller Municipal	
Mme VIRUMBRALES Géraldine, Conseillère Municipale	